

Swiss Hockey

Secrétariat

Procès verbal de la 86^e Assemblée générale du 26 avril 2003 à Lausanne

10h.30 Remises des cartes de votes

11h.00 Ouverture de l'Assemblée générale

ORDRE DU JOUR :

Salutations par le Président

1. Adoption du procès verbal de la 85^e AG du 26.10.2002
2. Adoptions des rapports annuels
 - du Président
 - de la Commission Finances et Marketing
 - de la Commission Jeunesse et Sport de masse
 - de la Commission Administrative
 - de la Commission des Compétitions
 - de la Commission des Arbitres
 - de la Commission du Sport d'élite
 - de la Commission Disciplinaire
 - du Tribunal de la Ligue
4. a Rapport des vérificateurs de comptes
b Adoption des comptes
5. Elections
 - Nouveaux membres du comité de la Ligue
 - Responsable du sport d'élite Philipp Ehrler
 - Event-Management / Marketing Ricarda Choina
6. Propositions
 - Proposition de la commission des compétitions
 - Regroupement de la LNB Hommes en salle en un seul groupe dès la saison 2003/2004
 - Proposition de la commission des compétitions
 - Réduction du nombre d'équipes de la LNA Dames en plein air à 6 équipes dès la saison 2003/2004
 - Proposition de la commission des vétérans
 - Introduction immédiate de la nouvelle limite d'âge
7. Divers
8. Désignation du lieu et de la date de la 87^e assemblée générale
9. Appel final et restitution des cartes de votes

1. Salutations par le Président

Le Président, Marcel Egloff, ouvre l'Assemblée et salue les délégués présents, ainsi que le membre d'honneur Paul Niederer. Il prie les délégués de se lever et d'observer un moment de silence pour honorer la mémoire des amis du hockey décédés ces six derniers mois.

Présences :

Membres du comité de la Ligue

Marcel Egloff	Président
Jaap ten Sijthoff	Secrétaire général et Vice-Président par intérim
Matthias Moser	Chef des finances
Jürg Rickli	Commission Jeunesse et Sport de masse
Rolf Altherr	Responsable de l'administration

Marcel Egloff excuse les deux membres du comité, Paul Schneider et Matthias Messerli, qui, pour des motifs familiaux ou de santé, sont absents.

Clubs

Absents, mais excusés : HC Blauweiss Olten, HC Schönenwerd

Présence	88 voix sur un total possible de 90
Majorité absolue	45 voix
Majorité des 2/3	59 voix

Jörg Herrmann se propose comme scrutateur.

2. Adoption du Procès verbal de la 85^e AG du 26.10.2002

Le PV de l'AG du 26.10.2002 est adopté à l'unanimité.

3. Adoptions des rapports annuels

Comme tous les rapports ont été remis aux délégués et sont visibles sur le site Internet de la Ligue, ils ne sont pas lus, mais discutés en fonction des diverses interventions.

Le rapport du président n'appelle aucune remarque ou question et est adopté à l'unanimité.

Le rapport de la Commission Finances et Marketing n'appelle aucune remarque ou question et est adopté à l'unanimité.

Le rapport de la Commission Jeunesse et Sport de masse n'appelle aucune remarque ou question et est adopté à l'unanimité.

Pour le rapport de la Commission Administrative, Nicolas Gisin (Servette HC Genève) intervient. Il regrette que, lors de la dernière saison en salle, la Commission administrative ait souvent infligé des amendes mesquines pour des indications erronées dans les rapports de matchs.

Rolf Altherr répond qu'il s'est agit de deux situations spécifiques. Lors de l'absence de numéros au dos des maillots, inscription obligatoire depuis le 01.08.2002 pour les adultes, la commission administrative a infligé des amendes inférieures aux clubs (20.— au lieu de 50.—

). L'impression recto verso du rapport de match est indispensable pour un classement correct des documents d'organisation des matchs et l'amende justifiée.

Le rapport de la Commission Administrative est adopté à l'unanimité.

Le rapport de la Commission des Compétitions n'appelle aucune remarque ou question et est adopté à l'unanimité.

Pour le rapport de la Commission des Arbitres, Monica Ravonel (Black Boys HC Genève) intervient. Elle demande pourquoi le BBHC en LNA Hommes s'est vu intégré aux arbitres. Rolf Altherr répond qu'en raison du faible nombre d'arbitres actifs, il n'a pas été possible d'assurer la direction des matchs en question. D'autre part, lors de l'AG du 26.10.2002, les clubs de Suisse romande ont demandé que les matchs de LNA joués en Romandie soient, dans la mesure du possible, arbitrés par des arbitres genevois ou lausannois, ceci pour des motifs financiers. Ce vœu a ainsi été pris en considération.

Le rapport de la Commission des Arbitres est adopté à l'unanimité.

Au sujet du rapport de la Commission du Sport d'élite, Nicolas Gisin (SHC) demande quel est le champ d'action de Paul Schneider. Marcel Egloff explique que dans les structures actuelles, il n'a pas encore été possible de retirer entièrement Paul Schneider du secteur Sport d'élite. Le comité de la ligue est toutefois convaincu que par la grande aide de Philipp Ehrler d'une part, et l'entrée en fonction du nouvel entraîneur national, Jens Lünighöner, d'autre part, il sera possible de mieux répartir l'énorme charge de travail dans ce secteur.

Nicolas Gisin (SHC) réitère sa demande déjà formulée lors d'autres Assemblée générale, afin que dorénavant plus de cours de formation soient proposés en Romandie, et surtout en langue française. Marcel Egloff promet une amélioration sur ce sujet.

Au cours du vote qui suit, le rapport est accepté à l'unanimité.

Au sujet du rapport de la Commission Disciplinaire, Othmar Kreienbühl (HC Wettingen) s'exprime. Suite aux incidents qui se sont produits lors du premier tour du championnat des Juniors A, il critique la réaction exagérée de la Commission Disciplinaire. A son avis, les sanctions prises sont exagérément importantes, alors que l'escalade des faits a été le résultat d'une erreur préalable des deux arbitres. Il suggère que dorénavant il soit fait preuve de plus de doigté.

Marcel Egloff lui explique que la Commission Disciplinaire est un organisme indépendant qui prend ses décisions sans influence du comité de la ligue et uniquement sur la base des documents en sa possession.

Au cours du vote qui suit, le rapport est adopté par 84 voix pour, 4 voix contre et aucune abstention.

Pour le rapport du Tribunal de la Ligue, Paul Niederer (HC Olten) prend la parole et demande que les décisions du Tribunal de la Ligue qui concernent le déroulement actuel des championnats soient publiées sur le site Internet de la ligue. Rolf Altherr le remercie pour cette proposition lui assure que le site sera actualisé en conséquence.

Au cours du vote qui suit, le rapport est accepté à l'unanimité.

4. Rapport des vérificateurs de comptes et adoption des comptes annuels

Comptes :

Le chef des finances donne quelques explications sur divers points sur lesquelles les comptes divergent avec le budget 2002. Il relève en particulier les dépenses engagées pour l'équipe nationale dames et pour les espoirs féminins qui n'avaient pas été portés au budget 2002.

Nicolas Gisin (SHC) s'interroge sur le fait que des variations imprévues apparaissent sur les postes salaires. Matthias Moser explique que des modifications ou des adaptations ont été nécessaires en raison de certaines modifications des clés de répartitions entre les clubs et la Ligue.

À la question de Gaudenz Waldvogel (HC Lucerne) au sujet des variations des charges sociales et des frais d'administration, il répond en faisant référence au déménagement du secrétariat en automne. Gaudenz Waldvogel aimerait également savoir quelles seront les incidences sur les comptes du licenciement de Rob Wuisjster et de l'arrivée de Jens Lüningshöner. Matthias Moser répond que cela augmentera le budget annuel de CHF 1755.—.

Heinz Germann (HC Rotweiss Wettingen) prend la parole et félicite tout d'abord la Ligue pour le résultat équilibré des comptes. Il salue particulièrement les organes dirigeants qui ont réussi à compenser les dépenses supplémentaires par l'arrivée de nouveaux sponsors. Enfin, il demande des explications pour le poste «Sportmed». Matthias Moser lui répond qu'il s'agit des coûts pour les médecins et les physios, ainsi que divers matériels.

Gaudenz Waldvogel joint sa voix aux félicitations. Il regrette toutefois qu'il n'ait pas été possible de constituer des réserves.

Bilan :

Au bilan, il faut citer deux gros postes débiteurs. L'un, l'ESS de Macolin, est d'un montant de CHF 10'600.— qui peut être considéré comme garanti. L'autre est constitué par les clubs pour un montant de CHF 25'000.—. Matthias Moser explique le problème par le fait, entre autres, qu'à fin octobre, il n'a pas comme auparavant envoyé les décomptes aux clubs.

Les créiteurs portés au bilan ont été réglés entre temps.

Gaudenz Waldvogel rappelle qu'à la dernière assemblée générale à Olten, tous les clubs, avait été informés que leurs comptes étaient en règle, à l'exception du HC Neuchâtel. Il incite les clubs à assurer leurs liquidités autrement que sur le dos de la Ligue et à régler leurs dettes. Au sujet des détails des clubs débiteurs, Matthias Moser répond que les factures pour les taxes d'équipes ont été envoyées seulement en décembre et sans délais de paiements. Il faudra, en collaboration avec le secrétariat de la Ligue, trouver des améliorations cette année.

Nicolas Gisin clame sa déception que, malgré les bons comptes, aucun bénéfice n'ait pu être réalisé. Il redemande pourquoi des dépenses supplémentaires ont pu apparaître de manière aussi surprenantes. Matthias Moser le renvoie aux obligations non programmées du secteur féminin. Les filles assument normalement leurs frais. Toutefois, comme dix joueuses des moins de 18 ans ont également joué avec les moins de 21 ans, la Ligue a estimé devoir prendre à sa charge les frais de ces joueuses au championnat d'Europe.

Marcel Egloff signale que le comité de la Ligue a constaté le problème et que des séances sont déjà programmées pour mettre le budget à jour. Il relève les bons contrats de sponsoring qui ont pu être conclu récemment et se montre optimiste.

Heinz Germann aimerait savoir combien de débiteurs du bilan 2002 figuraient déjà dans le précédent. Ce sont le HC Neuchâtel et le Lyceum Alpinum à Zuoz. Il propose pour régler le problème deux étapes : tout d'abord le paiement des montants actuelles, par conséquent pas d'augmentation, puis, progressivement, un acquittement des montants restants. Gaudenz Waldvogel pense qu'à son avis, la générosité de la Ligue est une erreur dans la situation financière actuelle. Il demande que cette année les taxes d'équipes soient facturées plus tôt.

Rapport des vérificateurs de comptes :

Retus Gieriet (Grasshopper Club Zurich) rapporte que les contrôleurs de comptes ont vérifié de manière détaillée le bilan présenté et n'ont constaté aucune irrégularité. Il engage les clubs à payer avec rapidité les sommes dues. Au nom des contrôleurs, il recommande aux délégués d'accepter le bilan et de donner décharge au comité de la Ligue.

Les délégués concluent ce point par 81 voix pour et 7 abstentions.

5. Elections

A ce moment de l'assemblée, Marcel Egloff salue le nouvel entraîneur national, Jens Lüningshöner, qui se présente brièvement aux délégués. L'Allemand, âgé de 38 ans, est maître de sports diplômé et enseigne la biologie, la physique et le sport dans une école secondaire. En plus, il est privat-docent à la haute école de sport de Cologne et entraîneur de la sélection du « Westdeutscher Hockey-Verband ». Il se réjouit de pouvoir travailler dans une petite fédération avec un bon environnement professionnel. Il donne une bonne vision d'avenir au sujet du championnat d'Europe en septembre et de la suite de la construction de l'avenir.

Jean Bigler (Stade Lausanne) demande quelles sont ses connaissances linguistiques. Jens Lüningshöner parle couramment Allemand et Anglais et annonce qu'il suivra un cours de Français.

Maintenant, Marcel Egloff présente Ricarda Choina. La quinquagénaire de naissance allemande, vit depuis 20 ans à Genève et a de très forts liens avec le hockey. Ricarda Choina dirige les jeunes de moins de 16 ans et est responsable des Juniors auprès de Urania Genève Sports HC Genève (UGS). Elle reprendra le secteur Events et Marketing. Le comité de la ligue est heureux qu'enfin un représentant de la Suisse Romande, et de plus du sexe féminin, le rejoigne.

L'ingénieur en informatique, Philipp Ehrler, âgé de 44 ans, a eu une carrière sportive fructueuse et travaille depuis quelques années dans le comité du HC Rotweiss Wettingen. Depuis la saison en salle, il a repris la responsabilité de l'organisation du secteur Sport d'élite et il est depuis le chef de l'équipe nationale masculine. L'ampleur du travail dans le cadre du sport d'élite a pris une importance énorme en raison de la participation annuelle de nos équipes de jeunes aux championnats d'Europe, et ainsi que de la résurrection des activités féminines, ce qui ne peut plus être maîtrisé avec les structures actuelles. Si la Suisse veut conserver un haut niveau actuel, elle doit pouvoir compter sur l'aide de Philipp Ehrler.

Les deux candidats sont élus par acclamation membres du comité de la Ligue pour les deux années de la fin de la législature.

6. Propositions

Proposition de la Commission des Compétitions pour le regroupement des deux groupes de la LNB en salle en un seul groupe dès la saison 2003/2004

Willi Gügi (HC Steffisbourg) salue avec insistance la proposition et soutient une acceptation. Othmar Kreienbühl (HC Wettingen) soulève le problème suivant : la conduite en parallèle de la LNA des dames et de la LNB des hommes ; les dames ne vont pas à Genève, ce qui imposera au moins une fois par année deux lieux différents. Susan Fenner (HC Lucerne) demande si, comme chez les hommes, la règle du « Time-out » sera également introduite chez les dames. Rolf Altherr répond que la Commission Administrative soutient cette possibilité et qu'une proposition sera faite à la Commission des Compétitions.

Au vote qui suit, la proposition est acceptée à l'unanimité.

Proposition de la Commission des Compétitions pour la réduction du nombre d'équipes de la LNA Dames en plein air à 6 équipes dès la saison 2003/2004

Bruno Meier (HC Red Sox Zurich) salue cette réduction, mais émet simultanément la proposition de mener la LNB en trois tours. Paul Niederer (HC Olten) annonce que l'inscription d'une 2^e équipe dames du HCO n'est pas certaine. La commission administrative propose de définir le mode d'organisation du championnat de la LNB dames dès la fin des inscriptions, après consultation des équipes annoncées.

Les délégués votent la réduction de la LNA dames en plein air dès la saison 2003/2004 à 6 équipes par 81 voix et 7 abstentions.

Proposition de la commission des seniors pour l'abaissement immédiat de la limite d'âge à 33 ans.

Nicolas Gisin met en garde l'assemblée sur le fait qu'en abaissant ainsi la limite d'âge on perdra les vrais "vieux", car ces derniers n'auront pas de plaisir à se mesurer avec des joueurs de 33 ans.

Othmar Kreienbühl (HCW) rapporte sur le championnat senior en salle : dans une équipe, deux joueurs, qui avaient participé 2 semaines avant à la coupe d'Europe des champions, ont été alignés. Ceci a enlevé, en particulier aux plus anciens des seniors du HCW, l'envie de jouer, avec pour conséquence que l'hiver prochain il n'y aura plus de 2^e équipe senior du HCW.

Susan Fenner (LSC) propose que les joueurs actifs en LNA soient exclus des matchs seniors. Margrit Isler (HC Red Sox Zurich) demande s'il est possible d'aligner également des dames dans les équipes seniors. Il lui est répondu que c'est formellement autorisé par la dernière modification réglementaire.

Jörg Herrmann (HC Bâle) approuve la proposition et espère que par cette mesure le mouvement senior sera étendu.

La proposition est acceptée par 66 oui, 17 non et 5 abstentions.

7. Divers

Marcel Egloff informe les délégués que l'invitation à l'équipe nationale chinoise pour la période du 10 au 18 mai a dû être retirée en raison de l'épidémie de pneumonie atypique. À sa place, l'équipe chilienne a été invitée et ce sont trois matchs internationaux et un match amical qui seront organisés.

Le premier match, qui sera en même temps le premier match entre les deux pays, aura lieu à Olten le 14 mai. À l'occasion de cet événement, un apéritif sera organisé, auquel les principaux sponsors ont été invités.

Bruno Meier (RS) profite de l'occasion pour informer les délégués de l'inauguration les 17 et 18 mai à Zurich/Buchlern du nouveau gazon synthétique. Il remercie Marcel Egloff, Paul Schneider et Rolf Altherr pour leurs efforts afin de trouver un remplaçant aussi attractif en si peu de temps et invite les délégués à cette manifestation officielle.

Susanne Fenner (LSC) demande que les lieux exacts des matchs soient précisés dans le calendrier.

Willi Gügi demande des précisions au sujet des consignes de transmission des résultats. Rolf Altherr précise que, pour l'instant, rien n'a changé et que, comme jusqu'à maintenant, les résultats doivent être transmis sur Infotel au plus tard une heure après la fin du match.

Philipp Ehrler présente le nouveau concept de sponsoring de l'équipe nationale. En raison des nombreux événements (Championnat d'Europe, Championnat du monde en salle, Coupe des Alpes et Championnat d'Europe en plein air), l'engagement en temps des joueurs de l'équipe nationale est énorme et ils doivent consentir à de gros sacrifices financiers. Pour couvrir une partie de cet investissement, chaque joueur devrait trouver un sponsor personnel qui soutiendrait le projet avec au minimum CHF 1000.--. Le sponsor sera cité dans la brochure officielle du championnat directement sous le joueur concerné.

Kamel Boulahia (Urania Genève Sports), entraîneur national des moins de 16 ans, remercie les clubs pour la mise à disposition des infrastructures et pour le soutien remarquable des diverses activités de son équipe.

Rolf Altherr prie les délégués de lui donner leur opinion sur la diffusion des documents de l'assemblée générale. Jusqu'ici, seuls les Présidents de clubs recevaient par poste les documents et étaient responsables d'une diffusion dans le cadre de la société. Cette année, pour la première fois, tous les documents étaient disponibles sur le site internet de la ligue, et ainsi accessibles à tout un chacun. Il demande si les délégués sont d'accord avec ce mode de diffusion. Il envisage, dorénavant, de n'envoyer par poste que la convocation et l'ordre du jour, tous les autres documents étant disponibles pour l'impression sur le site internet.

Ricarda Choina estime que ce mode de communication générale est bon, mais est opposée à ce que chacun doivent imprimer personnellement les documents, car cela prend encore beaucoup de temps. Gaudenz Waldvogel (LSC) estime que l'accès public à tous les documents est une excellente chose. Il propose de poursuivre sur cette voie et d'envoyer par poste les documents uniquement aux délégués qui en font la demande. Les délégués approuvent cette proposition.

8. Désignation du lieu et de la date de la 87^e assemblée générale

Heinz Germann (RWW) aimerait bien organiser l'assemblée dans le cadre des festivités du 75^e anniversaire du club à Wettingen. Cette proposition est acceptée par acclamation.

9. Appel final et restitution des cartes de votes

Avant l'appel final, la Présidente du législatif lausannois, Mme Martine Fiora-Guttman, prend la parole pour saluer les délégués. Elle rappelle la longue tradition sportive à Lausanne et félicite Stade-Lausanne pour ses gros succès.

Rolf Altherr libère les clubs et retire les cartes de vote. Aucune irrégularité n'est constatée.

Après quelques mots de conclusion du Président, la séance est levée à 14h.10.

Pour Swiss Hockey

20.05.03

Rolf Altherr

Office manager

Traduction française

Pierre Bernhard